

# L'hôpital du Saint-Sacrement à l'heure de la Révolution tranquille (1960-1970)

Alex Tremblay Lamarche

Numéro 145, printemps 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95972ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay Lamarche, A. (2021). L'hôpital du Saint-Sacrement à l'heure de la Révolution tranquille (1960-1970). *Cap-aux-Diamants*, (145), 45–46.



Dès la fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement, ce dernier se dote d'une école d'infirmières. Celle-ci formera près de 2000 jeunes femmes. La création des cégeps et le transfert de la formation d'infirmière à ces établissements d'éducation auront finalement raison de cette école, dont on voit ici l'une des dernières cohortes. (Source : Conseil des Amicalistes, *Science et charité*, Québec, Hôpital Saint-Sacrement, printemps 1972, p. 48).

## L'HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE (1960-1970)

Après une quinzaine d'années de croissance tranquille au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'Hôpital du Saint-Sacrement entre dans une période de changements majeurs qui vont en modifier le fonctionnement pour les décennies à venir. À vrai dire, l'ensemble du système hospitalier de la province voit s'accroître à cette époque la place de l'État dans sa gestion et son expansion. Avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation* le 1<sup>er</sup> janvier 1961, les hôpitaux n'ont plus à multiplier les démarches auprès des malades pour recouvrer des créances, que certains peinent à acquitter à une époque où le coût des soins de santé est en hausse avec l'apparition de nouvelles technologies. Désormais, c'est l'État qui paiera les frais de leur hospitalisation. Si les hôpitaux qui sont la propriété de communautés religieuses – comme c'est le cas de Saint-Sacrement – demeurent entre les mains de celles-ci, elles devront dorénavant déposer des états financiers au ministère de la Santé et lui soumettre des prévisions budgétaires pour approbation, en plus de lui fournir le décompte des admissions et un relevé mensuel des revenus et dépenses. Ce faisant, l'État en vient à jouer un rôle de plus en plus important dans le contrôle des hôpitaux de la province.

Ce rôle se trouve accru en 1962 avec l'adoption

de la *Loi sur les hôpitaux*, qui fait passer les établissements de santé sous l'autorité de l'État. Dorénavant, chacun d'eux devra obtenir un permis d'exploitation et se conformer à la réglementation administrative. En 1965, l'Hôpital du Saint-Sacrement est donc constitué en personne morale et les Sœurs de la Charité en cèdent la propriété à la nouvelle société. Après avoir été dirigé pendant plus de 40 ans par des religieuses, l'établissement accueille son premier directeur général laïque, Paul Pleau, en 1968. Ce dernier – qui remplissait des fonctions administratives au sein de l'établissement depuis déjà quelques années – succède à sœur Cécile Coulombe, qui occupait la fonction depuis 1962, après avoir assumé la direction des finances de l'hôpital de 1954 à 1962. L'Église demeure toutefois présente dans les murs de l'hôpital – notamment par la voie d'un service de pastorale –, mais elle se fait de plus en plus discrète. Alors que 71 religieuses travaillaient au sein de l'établissement en 1961, elles ne sont plus que 38 à y œuvrer en 1969. Par conséquent, elles cèdent en 1970 les locaux qu'elles occupaient pour qu'on y installe un laboratoire de cytologie, et « un bloc communautaire plus restreint [est] aménagé pour elles au cinquième étage de la Résidence ».



En 1967, l'Hôpital du Saint-Sacrement serait devenu « le premier à posséder [un service pour malades ambulants] au Canada », si on en croit *Le Soleil*. Celui-ci est aménagé dans une aile qui logeait jusqu'alors plus de 150 membres du « personnel féminin ». On voit ici ce nouveau pavillon, nommé en l'honneur de l'ophtalmologue Henri Pichette (1895-1957), derrière le corps principal du bâtiment. Il correspond aux ailes identifiées aujourd'hui par les lettres H, J et K. (Vue aérienne de l'hôpital Saint-Sacrement, 1970, Fonds W. B. Edwards Inc., Archives de la Ville de Québec, P012-N024321).

Les Sœurs de la Charité continuent toutefois à diriger l'école d'infirmières tout au long des années 1960. Celle-ci connaît d'ailleurs une expansion. Il faut dire que l'établissement s'occupe également de la formation des infirmiers depuis 1947 et qu'une école destinée à la formation d'auxiliaires en nursing ouvre ses portes à Saint-Sacrement en 1966. Ce ne sont donc pas les projets qui manquent, et lorsque la directrice des lieux, sœur Saint-Jean-Dominique (née Rita Allard), apprend en juin 1969 que les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales ont l'intention de fermer l'établissement pour transférer la formation des infirmières vers les cégeps, c'est un véritable choc. Il y a alors près de 100 dossiers d'aspirantes infirmières qui sont ouverts en prévision de la prochaine année scolaire, et elle se demande bien ce qu'elle devra en faire. Heureusement, « la Providence [...] a vite fait de détourner les événements et l'école [peut] admettre des aspirantes pour septembre 1969 ». On ne mettra la clé sous la porte qu'en 1972 (signe que l'État a pris plus de place à l'époque non seulement dans le milieu de la santé, mais aussi dans celui de l'éducation).

Parallèlement, l'Hôpital du Saint-Sacrement voit une partie de ses médecins (dont plusieurs occupent des postes clés) quitter les lieux pour participer à l'organisation médicale et scientifique du CHU (Centre hospitalier universitaire) en 1968. Né de la volonté de la Faculté de médecine de l'Université Laval de se doter d'un hôpital universitaire comme cela se voit aux États-Unis et en France, le CHU vise à éviter la dispersion « fâcheuse » des professeurs de médecine dans les différents hôpitaux de la ville

et à regrouper cliniciens, chercheurs, internes et résidents en un seul endroit (dans ce cas-ci, l'Hôpital Sainte-Foy, fondé en 1954 sous le nom d'Hôpital des Anciens Combattants). Or, si cela permet de donner un élan sans précédent à l'établissement du boulevard Laurier, le départ de nombreux médecins de l'Hôpital du Saint-Sacrement crée, selon son directeur médical, le docteur Renaud Lemieux, « non seulement des vides, mais [...] aussi un déséquilibre [qu'on ressentira] fort probablement durant quelques années tant il est difficile de les remplacer à brève échéance ». L'Hôpital du Saint-Sacrement était jusqu'alors le seul établissement à avoir signé un contrat d'affiliation avec l'Université Laval parmi la douzaine entretenant des liens avec sa Faculté de médecine. Il jouissait donc d'un statut particulier qui permet de mieux comprendre les défis que pose l'exode de plusieurs de ses spécialistes vers un autre centre hospitalier.

N'empêche, malgré « le manque de personnel enseignant » que connaît l'établissement au tournant des années 1970, il continue à se moderniser et à s'imposer par son caractère « novateur dans le monde médical du Québec ». Après s'être doté d'une unité de soins intensifs et d'urgence en 1964, Saint-Sacrement voit un nouveau pavillon à l'intention des malades dits « ambulants » être aménagé dans une aile construite en 1944. On adopte l'approche des soins progressifs alors en vogue aux États-Unis. Le 19 octobre 1967, lors de l'inauguration dudit pavillon, le docteur Marcel Carbotte déclare ainsi qu'« [au] lieu de partager les malades suivant les maladies », comme cela se faisait jusqu'alors, on les triera désormais « suivant la gravité de leur maladie », de manière à concentrer l'attention du personnel sur les « grands malades, nécessitant des soins de tous les instants », et que les « malades ambulants » pourront aller « manger à la cafétéria et [...] se diriger vers les laboratoires et les diverses consultations » par eux-mêmes, puisqu'ils sont en mesure de le faire sans soutien. Le départ progressif des étudiantes en soins infirmiers vers les cégeps permet quant à lui de libérer de l'espace pour accueillir le premier service complet de psychiatrie de la ville en 1968. La suite s'annonce tout aussi stimulante, avec l'ouverture de plusieurs centres de recherche, qui en viendront à se distinguer sur les scènes régionale et internationale. Mais ça, c'est une autre histoire!

**Alex Tremblay Lamarche, historien**